



Scouts et Guides Pluralistes de Belgique

Région Centre

134^e Unité MONS



www.134eme.be

Saison 2011-2011

Mons, le 24 août 2011

Chers parents et nouveaux membres de la 134^e,

Nous nous réjouissons de toute nouvelle entrée au sein de notre unité. Aussi nous vous remercions de votre décision d'inscrire votre enfant ou de vous inscrire dans une de nos sections.

La participation de nouveaux membres aux réunions est autorisée à l'essai durant **six semaines**. Pendant cette période vous bénéficiez d'une affiliation provisoire et d'une assurance provisoire gratuite. Si vous décidez de continuer la route avec nous, vous devrez vous mettre en règle **avant la fin de cette période**. **Pour information l'affiliation provisoire n'autorise pas la participation aux activités de nuit, de hike et de camp.**

Vous trouverez ci-joint un formulaire d'affiliation à renvoyer complété dans les plus brefs délais au délégué affiliations:

Pol-Emile PENNINCK
rue des Bleuets 10
7000 MONS
065/31.76.16

Les montants pour cette année sont de **43 EUR** pour le premier enfant, **38 EUR** pour les suivants **vivant sous le même toit**.

Le versement doit être fait au compte n° **001-1136773-09** de la **134^e Unité SGP - Cotisations** rue des Bleuets 10 à 7000 MONS.

En vous remerciant de faire diligence, recevez, chers parents et nouveaux membres, nos saluts fraternels.

Pol-Emile PENNINCK,
Délégué affiliations



Scouts et Guides Pluralistes de Belgique

Région Centre

134^e Unité MONS



www.134eme.be

Saison 2011-2012

AFFILIATION PROVISOIRE (valable six semaines)

Le(s) soussigné(s),

Nom père : _____	Nom mère : _____
Prénom : _____	Prénom : _____
Profession : _____	Profession : _____
Adresse : _____	Adresse : _____
CP et localité : _____	CP et localité : _____
Téléphone : _____	Téléphone : _____
Gsm : _____	Gsm : _____
Courriel : _____ @	Courriel : _____ @

Autorise(nt) - n'autorise(nt) pas la publication de photo sur le site internet de la 134 SGP *

Représentant(s) légal (légaux) de:

Nom : _____	Garçon - Fille
Prénom : _____	
Date de naissance : / /	
Adresse : _____	
Code postal : _____	Localité : _____
Téléphone : _____	Courriel : _____ @

déclare(nt) inscrire celui-ci (celle-ci) aux **Scouts et Guides Pluralistes de Belgique, 134^e Unité**, à titre **Provisoire**, et bénéficier ainsi d'une assurance provisoire gratuite qui **prendra fin dans six semaines** à défaut d'affiliation définitive.

- Pionniers** : 15 à 18 ans (**15 ans accomplis obligatoirement !!!**)
- Troupe** : 12 à 15 ans (12 ans au **camp d'été 1^{er} juillet 2010**)
- Meute** : 8 à 12 ans (8 ans au **camp d'été: 1^{er} juillet 2010**)
- Castor** : 5 à 8 ans (**5 ans accomplis obligatoirement !!!**)

Date d'effet:

Le paiement de l'affiliation définitive doit être fait au compte **001-1136773-09** de **134^e Unité SGP - Cotisations** rue des Bleuets 10 à 7000 MONS. Le montant est de **43,00 EUR** pour le premier membre d'une famille et de **38,00 EUR** pour les suivants **vivant sous le même toit**.

Date et signature:

A renvoyer à:

Monsieur Pol-Emile PENNINGK
rue des Bleuets 10
7000 MONS

(* Biffer la mention inutile)



Unité: 134 de MONS Région: CENTRE

Affiliation Provisoire

Document à compléter lors du premier contact avec un nouveau membre.
À transmettre par l'Animateur responsable de section au Responsable d'Unité
(ou à l'Équipier affiliation).

Identité :

Nom Prénom

Date et lieu de naissance : le à

Garçon / fille *

Adresse :

Rue, avenue n°

Code postal Localité

Téléphone GSM

Fax E-mail

Pour les membres mineurs

- Après la réunion * :
 - mon enfant peut rentrer seul à la maison (oui / non *)
 - mon enfant peut être confié à (lien de parenté)
 - mon enfant doit m'attendre.
- Mon enfant est apte à participer physiquement à toutes les activités. (oui / non *)
- Observations éventuelles :

J'ai reçu le bulletin d'adhésion que je remplirai après avoir pris connaissance du Colis bienvenue qui m'a été remis et qui présente l'asbl Scouts et Guides *Pluralistes* de Belgique.

Je sais que je dois remettre ce bulletin d'adhésion, complété et signé, au plus tard dans les deux mois, date à laquelle cette inscription provisoire gratuite prend fin,

soit le

Date et signature du membre ou de son représentant légal s'il est mineur.

* Biffer la mention inutile

La confidentialité des données personnelles reprises dans ce document est garantie par la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection des données à caractère personnel.



Région 002 CENTRE / Unité 134 MONS

BULLETIN D'ADHESION

Ce bulletin doit être remis par l'Animateur responsable de section lors de l'arrivée du nouveau membre. Il doit être récupéré et être transmis au Responsable d'Unité (ou à l'Equipier affiliation.)

Renseignements concernant le nouveau membre :

NOM PRÉNOM.....

DATE DE NAISSANCE LIEU DE NAISSANCE.....

SEXE : F / M NATIONALITÉ.....

ADRESSE : rue, avenue.....

CODE..... LOCALITÉ.....

Tél : / Fax : /

GSM : ... / E-mail : @

Etudes : Profession :.....

Renseignements concernant les parents :

Mère :

NOM PRENOM.....

PROFESSION :.....

ADRESSE : rue, avenue.....

CODE..... LOCALITE.....

Tél privé: / Fax : /

Tél professionnel: / GSM : /

E-mail : @

Père :

NOM PRENOM.....

PROFESSION :.....

ADRESSE : rue, avenue.....

CODE..... LOCALITE.....

Tél privé: / Fax : /

Tél professionnel: / GSM : /

E-mail : @

AUTORISATION PARENTALE – ADHESION

Autorisation parentale pour les enfants mineurs :

Je soussigné représentant légal de
.....(nom et prénom du mineur)

- autorise mon enfant à participer aux activités proposées par l'asbl Scouts et Guides Pluralistes de Belgique (SGP)
- déclare qu'il est apte à les suivre.

Observations éventuelles :

.....
.....

Adhésion :

L'asbl Scouts et Guides Pluralistes de Belgique se définit comme suit :

- **notre originalité :**
 - l'accueil de tous les jeunes, filles et garçons, sans distinction d'origine, de culture ou de convictions, pour autant que celles-ci soient compatibles avec les principes du Scoutisme .
- **nos moyens :**
 - le jeu, le projet, la vie en plein air, le contact avec la nature, l'ouverture sur le monde ;
 - la répartition en groupes adaptés aux différents âges, la participation active de chacun, l'engagement individuel envers un Idéal, la vie de principes simples comme la tolérance, l'amitié, le service, la maîtrise de soi, ...
 - le dynamisme d'animateurs jeunes.
- **nos buts éducatifs :**
 - les buts éducatifs visent la personne dans sa globalité : développement affectif et émotionnel, développement physique, développement de son sens pratique, développement social ainsi que celui de sa propre spiritualité. Les activités et style de vie proposés tendent à atteindre ces buts.
- **notre finalité :**
 - former des adultes actifs, motivés par un Idéal élevé, prêts à s'intégrer dans la société de demain et à agir sur elle pour la rendre plus conforme à leurs aspirations.
- **nos règles de fonctionnement :**
 - les S.G.P. disposent de Statuts et d'un Règlement Général (disponibles au siège S.G.P. et sur le site www.sgp.be)
 - chaque membre s'engage, par son affiliation, à les respecter.

Les S.G.P. constituent le seul mouvement scout ouvert et pluraliste de la Communauté française de Wallonie - Bruxelles .

Date et signature (précédées de la mention manuscrite « Lu et approuvé »)

du représentant légal (pour un mineur)

du membre majeur

La confidentialité des données personnelles reprises dans ce document est garantie par la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection des données à caractère personnel.